

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

En exercice : 39

28 étaient présents :

Philippe GAUDIN, Kristell NIASME, Kati CABILLIC (jusqu'à 23h40), Christian GODEFROY, Cindy LADISLAS-DALAIZE, Abdelkader DERNI, Marie-Christine PEYNOT, Marie-Jo GAZON, Jean-Pierre VIC, Emmanuely GOUGOUGNAN-ZADIGUE, Daniel DELORT, DA SILVA DIAS Bernardina, Marc LECUYER, Naoual EL OUAHTA, Lionel MAZURIE, Marie-France ZAPATA, Jean-Luc BERNIER, Catherine MAUVILLY, Jean-François LELIEVRE, Hubert CHERENE, Rosa PEREIRA, Fredy ALDEGON, Birol BIYIK, Tania NIOKA, Zoubida EL FOUKAHI, Eric COLSON, Thiaba BRUNI, Claude CABELLO-SANCHEZ.

1 était absente :

Isabelle PETITFILS

11 ont donné pouvoir :

Séverine VANHEE donne pouvoir à Marc LECUYER,
Saloua AMKIMEL donne pouvoir à Cindy LADISLAS-DALAIZE
Vanessa TILLE donne pouvoir à Emmanuely GOUGOUGNAN-ZADIGUE
Jean-Paul BRESLER donne pouvoir à Marie-Jo GAZON,
Martine YUNG donne pouvoir à Fredy ALDEGON,
Ana Paula GONCALVES-NOVAIS donne pouvoir à Christian GODEFROY
Sabri CIGERLI donne pouvoir à Marie-Christine PEYNOT
Elise BAZABAS donne pouvoir à Kristell NIASME,
Sylvie ALTMAN donne pouvoir à Tania NIOKA,
Alexandre BOYER donne pouvoir à Birol BIYIK,
Kati CABILLIC donne pouvoir à Naoual EL OUAHTA (à partir de 23h42)

Secrétaire de séance : Catherine MAUVILLY

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf octobre à 19h00, le conseil municipal de Villeneuve-Saint-Georges, légalement convoqué le 11 octobre 2023, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, Salle André Malraux sise 2 allée Henri Matisse sous la présidence de Philippe GAUDIN, Maire de Villeneuve-Saint-Georges.

Le quorum étant atteint, M. Philippe GAUDIN, Maire de Villeneuve-Saint-Georges déclare la séance ouverte à 19h00.

M. Philippe GAUDIN, maire de Villeneuve-Saint-Georges désigne Catherine MAUVILLY secrétaire de séance. Madame Kristell NIASME a procédé à l'appel nominal ainsi des pouvoirs pour les conseillers ayant donné pouvoir.

Communication des décisions prises par M. le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales entre le 16 juin 2023 au 07 septembre 2023.

Le compte rendu du conseil municipal du 09/06/2023 et celui du 22 juin 2023 ont été approuvés à la majorité.

Délibération n° 23.5.1 « Fixation des tarifs de prestations du Centre Médico-Social Henri DRET 2023-2024 »

Approuvé à la majorité

Délibération n° 23.5.2 « Instauration d'un droit de place spécifique aux marchés de Noël »

Approuvé à la majorité

Délibération n° 23-5-3 « Attribution des subventions municipales au titre de la programmation du contrat de ville 2023 »

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

Délibération n° 23.5.4 « Attribution d'une subvention exceptionnelle – Fondation de France »

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

Délibération n° 23.5.5 « Mise en place d'une convention de gestion entre le service retraite du CIG de la petite couronne et la commune »

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

Délibération n° 23.5.6 « Signature d'une convention d'objectifs et moyens pour la période 2023-2026 entre la Commune de Villeneuve Saint Georges et La Mission Locale OCVA »

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

Délibération n° 23.5.7 « Candidature au label « Patrimoine d'intérêt régional » de la Région Ile de France »

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

Délibération n° 23.5.8 « Approbation du projet d'avenant n°1 à la convention partenariale, opérationnelle et financière du projet de renaturation des berges de l'Yerres et de restauration de ses zones humides (phase 1) et autorisation donnée au Maire de signer ledit avenant »

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

Délibération n° 23.5.9 « Approbation de la préemption par le SAF94 de la parcelle AR n° 243 (1 chemin des Oiseaux) et de la Convention de Portage Foncier à signer entre l'EPT et le SAF94 »

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

Délibération n° 23-5-10 « Approbation de l'acquisition par le SAF94 de la parcelle AR n°313 (29 rue du Blandin) et de la Convention de Portage Foncier à signer entre l'EPT et le SAF94 »

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

Délibération n° 23.5.11 « Approbation du projet d'avenant n°1 à la convention de Projet Urbain Partenarial entre la Commune, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, l'Etat et la société Nexity IR Programmes Apollonia dans le quartier de Triage »

Approuvé à la majorité

Délibération n° 23.5.12 « Foncier – Mise à jour du cadastre avenue Pierre Mendès France et Place Mouliérat par le classement dans le domaine public de 27 parcelles détenues par la Commune »

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

Délibération n° 23.5.13 « Définition des modalités de concertation dans le cadre de la mise en compatibilité du PLU par une déclaration de projet soumise à évaluation environnementale »

Approuvé à la majorité

Délibération n° 23.5.14 « Garantie communale à la Société Anonyme HLM ERIGERE en lien avec le réaménagement d'un prêt PLUS pour le financement de 119 logements PLUS avenue du Président Kennedy à Villeneuve-Saint-Georges »

Approuvé à la majorité

Délibération n° 23.5.15 « Avis de la Commune de Villeneuve Saint Georges portant sur le Périmètre de protection et de mise en Valeur des espaces agricoles et naturel (PPAEN) du Conseil Départemental du Val de Marne »

A l'unanimité des membres présents et représentés

Délibération n° 23.5.16 « Garantie communale pour des prêts contractés par la SA HLM Immobilière 3F auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour financer l'opération d'acquisition en VEFA de 32 logements sociaux sis angle avenue Carnot et rue Pasteur à Villeneuve Saint Georges »

Approuvé à la majorité

Délibération n° 23.5.17 « Avis sur le projet de Plan de Protection de l'Atmosphère d'Ile de France 2022-2030 »

A l'unanimité des membres présents et représentés

Délibération n° 23.4.18 « Aire d'Accueil des Gens du voyage – Modification du règlement intérieur et actualisation des tarifs »

A l'unanimité des membres présents et représentés

Délibération n° 23.5.19 « Approbation de la convention de fonctionnement à intervenir entre la ville de Villeneuve-Saint-Georges et l'association « SAMI de Limeil » relative à la participation aux frais de fonctionnement du SAMI »

A l'unanimité des membres présents et représentés

Délibération n° 23.5.20 « Nomination du 1^{er} adjoint au Maire »

Rejeté à la majorité

Délibération n° 23.5.21 « Désignation des membres de la Mission Locale pour l'emploi OCVA – Orly, Choisy le Roi, Villeneuve le Roi, Ablon »

Approuvé à la majorité

Délibération n° 23.5.22 « Octroi de la protection fonctionnelle à une adjointe au Maire »

Approuvé à la majorité

Délibération n° 23.5.23 « Octroi de la protection fonctionnelle à une conseillère municipale »

Approuvé à la majorité

Délibération n° 23.5.24 « Octroi de la protection fonctionnelle à un adjoint au Maire »

Approuvé à la majorité

Fin de la séance à 23h55

Villeneuve-Saint-Georges, le

Secrétaire de séance,

Catherine MAUVILLY


Monsieur le Maire,
Philippe GAUDIN